



Département de la Somme
Arrondissement d'Amiens
Canton d'Ailly sur Somme

Commune de Crouy Saint Pierre

Tél : 03 22 51 10 97 / Mail : mairie@crouysaintpierre.fr

Permanences : lundi et jeudi de 14h00 à 19h00



PROCÈS-VERBAL DE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL : Lundi 30 juin 2025 18 heures 00 en Mairie de Crouy-Saint-Pierre

Étaient présents :
Monsieur SINOQUET Régis, Maire
Monsieur CLÉRE Denis, 1^{er} adjoint
Madame LEGROS Alexandra, 2^{ème} adjointe
Monsieur LEGRIS Cyril
Madame MEULIN Maryline
Madame LEROY-LONGUET Marie-Pierre
Monsieur VAN LAECKEN Patrick
Madame SINOQUET Valérie

Étaient absents excusés :
Monsieur LEULIER Jean-Paul (donne pouvoir à Madame LEROY-LONGUET Marie-Pierre)
Monsieur BOULET Bernard (Madame MEULIN Maryline)

Secrétaire de séance : Madame MEULIN Maryline

Le quorum étant respecté le Conseil Municipal a pu réglementairement délibérer.

Monsieur le Maire présente l'ordre du jour formalisé sur la convocation transmise le 19 juin 2025 :

- **Approbation du précédent compte-rendu** (CM du 26 mai 2025)
- **Elections municipales 2026**
 - Réforme du mode de scrutin
 - Mise à jour de la liste électorale
- **Chemins ruraux**
 - Arrêté Préfectoral portant dissolution de l'Association Foncière de Remembrement
 - Travaux urgent pour réfection du Chemin Rural des Chasses Marais (Devis Carrière du Val de Somme)
- **Urbanisme**
 - Acquisition parcelles A207 et 208 Le Temple
 - Projet de revente à TDF d'une parcelle de 160 mètres carrés pour installation d'un relais radioélectrique audiovisuel et de télécommunications
- **Vie scolaire**
 - Préparation de la rentrée scolaire 2025/2026
 - Inscription des enfants à l'école de la Vigne - Dispositif d'inscription des moins de 3 ans
 - Problématique d'orientation des sorties CM2 vers le collège (Flixecourt / Ailly sur Somme)
- **Tour de table – Questions diverses**
 - Préparation du Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS) par la CCNS

Monsieur le Maire sollicite l'ajout à l'ordre du jour pour avis sur l'octroi d'une subvention destinée à titre exceptionnel à la Paroisse Notre Dame du Gard.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité l'ajout de ce point à l'ordre du jour qui sera débattu en fin de séance.

I – APPROBATION DU PRÉCÉDENT COMPTE-RENDU (CM DU 26 MAI 2025)

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité et entérine le précédent compte-rendu sans observation.

II – PRÉSENTATION DU PROJET « MODERNISATION ÉCLAIRAGE PUBLIC »

Monsieur le Maire présente Monsieur DURAND Rémi, Chargé d'Affaires Travaux – TE80 venu présenter au Conseil municipal le projet de Modernisation Eclairage Public et répondre aux questions laissées en suspens lors de la précédente réunion du Conseil municipal.

Après sa présentation, Monsieur DURAND répond aux différentes interrogations des élus :

- Madame LEROY-LONGUET interroge sur la couleur des lumières, est-ce un blanc froid ?

Monsieur DURAND répond que c'est la commune qui choisit les températures de couleur.

Monsieur le Maire rappelle que le choix a été réalisé lors de la précédente séance du Conseil municipal (NB : 26 mai) et notamment les contraintes qu'il a fallu respecter (restriction EP, Natura 2000).

Pour information, la température de couleur sera 2 700k.

- Monsieur le Maire demande s'il est possible de couper un secteur sur demande ?

Monsieur DURAND explique que cette manipulation est réalisable mais cela nécessite une intervention au niveau des armoires électriques. Il ajoute que les coupures nocturnes dérèglent les lanternes.

Monsieur DURAND explique que l'abaissement est programmé aux niveaux des lanternes, toutes modifications nécessiteront une modification par lanterne.

- Monsieur CLÉRÉ, appuyé par ses homologues Mesdames LEROY-LONGUET et MEULIN, demande si les bras seront de la même couleur que les lampes ?

Monsieur DURAND informe qu'il doit se renseigner sur le coût qu'engendrera cette modification n'est pas prévu.

Monsieur DURAND informe que la consommation actuelle est de 17 000K/h par an (avec coupure de 23h00 à 05h00), avec les LEDs l'estimation est de 8 500K/h par an. (sans coupure nocturne)

Monsieur le Maire remercie Monsieur DURAND pour son intervention.

III – ÉLECTIONS MUNICIPALES

A – Réforme du mode de scrutin

Monsieur le Maire explique que le texte portant la Réforme du mode de scrutin ne fait pas consensus auprès des Maires Ruraux.

Monsieur le Maire distribue un extrait du webinaire de la Préfecture pour présenter la Réforme :

- Parité sur les listes
- Vu la strate de la commune, liste de 9, 11 ou 13 personnes
- Vote de liste
- Tout ajout, suppression, panachage des noms sur une liste entraînera un bulletin « NUL »

Madame LEGROS interroge sur la parité de la liste. Doit-elle être respectée dès la « tête de liste » ?

Après plusieurs échanges entre les élus, les avis divergent. Monsieur le Maire informe qu'il interrogera la Préfecture pour savoir si la tête de liste et le second doivent respecter la parité dès le dépôt de liste.

Madame MEULIN demande si le Maire est forcément la tête de liste.

Monsieur le Maire répond négativement. Le Maire, les adjoints sont élus parmi les conseillers.

B – Mise à jour de la liste électorale

Monsieur le Maire informe qu'il y a eu une épuration de la liste électorale. Une dizaine de personnes ont été rayées pour perte d'attaches.

Monsieur le Maire informe qu'une campagne à destination des nouveaux habitants va être entreprise cet été pour qu'ils puissent s'inscrire avant mars 2026.

IV – CHEMINS RURAUX

A – Arrêté Préfectoral portant dissolution de l'Association Foncière de Remembrement

Monsieur le Maire informe que la commune a enfin reçu l'Arrêté de la Préfecture portant dissolution des Associations Foncières de Remembrement (AFR) de Ablaincourt-Pressoir, Bougainville, Crouy-Saint-Pierre, Eplèsier, Martainneville, Querrieu RD 929, Roye Déviation, Sailly-Saillisel et Beuvraignes Tilloloy.

Monsieur le Maire informe être en attente d'instruction de la Trésorerie pour récupérer les fonds de l'AFR.

B – Travaux urgent de réfection du Chemin Rural des Chasses Marais (Devis Carrière du Val de Somme)

Monsieur le Maire informe que la portion en enrobé du Chemin Rural des Chasses Marais (en partant du Quesnot, direction Ferme des Chanoines, vers l'Ouest pour rejoindre le Chemin de Soues) s'est effondrée après les derniers orages.

Pour effectuer la remise en état, la commune a demandé par l'intermédiaire de Monsieur LEGRIS Cyril, un devis auprès de Monsieur DUBUFFET, SARL CARRIERE VAL DE SOMME. Le devis s'élève à 11 856,00€ TTC.

Monsieur le Maire informe avoir sollicité une remise auprès de l'entreprise. Monsieur DUBUFFET propose de récupérer gracieusement les cailloux et de les utiliser pour reboucher les nids de poule en direction du « Chemin de Soues » à Saint-Pierre à Gouy.

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil municipal

VALIDE le projet ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le devis DE0037 pour un montant de 11 856,00€ TTC ;

CHARGE Monsieur le Maire de suivre le chantier ;

C – Travaux de réfection Chemin rural « Chemin d'Amiens

Monsieur le Maire informe qu'une partie du « Chemin d'Amiens » après le bâtiment cunicole s'est détérioré à la suite des orages.

Pour effectuer la remise en état, Monsieur le Maire présente le devis de l'entreprise SARL CARRIERE VAL DE SOMME, il s'élève à 1 740,00€ TTC.

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil municipal

VALIDE le projet ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le devis DE0038 pour un montant de 1 740,00€ TTC ;

CHARGE Monsieur le Maire de suivre le chantier ;

V – URBANISME

A – Acquisition parcelles A207 et 208 Le Temple

Monsieur le Maire informe avoir signé l'acte le 16 juin 2025 à l'étude du notaire Me BASSET à Ailly-le-Haut-Clocher.

B – Projet de vente à TDF d'une parcelle de 160 mètres carrés pour installation d'un relais radioélectrique audiovisuel de télécommunications

Monsieur le Maire présente l'accord de principe reçu par Monsieur CATY représentant la société TDF mandatée par SFR pour permettre l'installation d'une antenne. La société propose pour l'achat de 160m² nécessaire à l'installation de la dite-antenne une offre d'un montant de 13 000 euros.

Monsieur le Maire précise que l'entreprise prend en charge le bornage. Celui-ci est prévu le 08 juillet 2025.

Monsieur VAN LAECKEN demande si l'antenne sera plus haute que l'autre.

Madame MEULIN soulève qu'elle craint plus les ondes que l'esthétisme de l'antenne.

Monsieur le Maire informe que le rayonnement est essentiellement destiné à couvrir le réseau de la SNCF.

[Interruption du Conseil municipal par Monsieur HERMANT (habitant Rue de Magnez) pour signaler que l'eau du robinet s'écoulant à son domicile est trouble et odorante.

Monsieur HERMANT est invité à contacter le numéro d'astreinte de l'Hôtelier pour réaliser un signalement. Le Maire s'engage à intervenir également à l'issue du Conseil municipal.]

Monsieur le Maire sollicite l'autorisation du Conseil municipal pour signer la vente de 160m² des parcelles A207 et 208 lieudit le Temple.

A l'unanimité, le Conseil municipal, après délibération

AUTORISE Monsieur le Maire à procéder à la vente de 160m² des parcelles A207 et 208

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document (notaire et/ou TDF)

VI - VIE SCOLAIRE

Monsieur le Maire signale la perte de quelques effectifs à l'école de la Vigne (7 enfants de Crouy-Saint-Pierre).

Monsieur le Maire explique que le Collège de rattachement de la Commune de Crouy-Saint-Pierre est Flixecourt. Cependant, la majorité des enfants fréquentant l'école de la Vigne vont au Collège d'Ailly-Sur-Somme. Les parents refusent majoritairement de mettre leurs enfants au Collège de Flixecourt pour diverses raisons et inscrivent leurs enfants dans le Privé.

Monsieur le Maire informe être intervenu auprès de la Préfecture puis du du Recteur d'Académie pour modifier pour réorganiser la carte scolaire.

Le problème devrait être étudié lors de la prochaine échéance d'une convention engageante jusqu'en 2027.

VII – DEMANDE SUBVENTION À TITRE EXCEPTIONNELLE

Monsieur le Maire procède à la lecture d'une lettre qu'il a co-écrit avec les Maires de Picquigny (José HERBET), Flixecourt (Patrick GAILLARD) et La Chaussée-Tirancourt (Philippe FRANCOIS) où ils invitent les communes dépendant des Paroisses Notre-Dame du Gard et Notre-Dame du Val de Nièvre à participer à une cagnotte pour financer les frais d'un séjour en Thalassothérapie pour remercier le Vicaire Général Nicolas JOUY pour son dévouement sur le territoire.

Madame LEGROS demande combien de communes sont concernés ?

Madame MEULIN répond 15.

Monsieur le Maire propose que la commune participe à la hauteur de 100,00€

Monsieur CLERE propose 200,00€

Madame MEULIN informe que Festi'Crouy lors de sa fermeture a offert des tenues ecclésiastiques au Vicaire Général Nicolas JOUY.

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil municipal décide

D'attribuer la somme de 200,00€ à la Paroisse de Notre-Dame du Gard pour financer un séjour en Thalassothérapie au Vicaire Général Nicolas JOUY

Autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

VIII - INFORMATIONS DIVERSES

Monsieur le Maire signale que le prochain bulletin communal est en cours de rédaction. Une maquette a été transmises aux membres de la commission.

Monsieur VAN LAECKEN signale le passage d'une mobylette qui fait énormément de bruits et ne respecte pas la signalisation.

Monsieur le Maire informe que la CCNS doit réaliser un Plan Intercommunal de Sauvegarde. Elle a mandaté une entreprise pour faire le dossier. Le coût est estimé à 40 000€.

Monsieur le Maire informe des règles de calculs du reversement de la TP établit par l'ex-CCOA. Le Président René LOGNON continue de faire prélever cette taxe, mais s'est engagé à la restituer avec une dotation exceptionnelle de solidarité.

Les élus échangent sur l'organisation de la réunion de la Commission communications.

Madame LEGROS informe que le Cinéma Plein Air a réuni 120 personnes lors de sa séance. Environ 85 personnes ont mangés au Food-Truck mes 10 coups de fourchettes.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est clôturée à 20h15.

Le Maire
Régis SINOQUET

Secrétaire de séance
Maryline MEULIN